

## ARRETE n° D.A.G. 2023-002

**Autorisation de stationnement et de circulation d'un taxi sur le  
territoire de la commune de Cléon  
6-Libertés publiques et pouvoirs de police  
6.1- Police municipale**

Nous, **Frédéric MARCHE**, Maire de Cléon

- Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 mai 1978 autorisant le stationnement d'un taxi sur le territoire de CLEON,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 16 juin 2015 fixant le paiement d'une redevance annuelle pour utilisation du domaine public en vertu de l'article L.2125-1,
- Considérant que Monsieur David VALTIER s'est acquitté de ladite redevance,
- Considérant que Monsieur David VALTIER possède un véhicule dont l'immatriculation est la suivante : FX-690-EX,

### ARRETONS

**Article 1er :** Monsieur David VALTIER, né le 21 NOVEMBRE 1977 à Mont Saint Aignan et domicilié, 22 Résidence Les Thuilliers à St PIERRE LES ELBEUF (76), titulaire :

- du permis de conduire catégorie B, n° 941276301131 délivré le 8 juillet 1999 par la préfecture de Seine-Maritime,
- du certificat médical déclarant le candidat apte à exercer la profession de chauffeur de taxi, propriétaire d'un véhicule de marque RENAULT Scénic immatriculé FX-690-EX
- est autorisé à stationner et à circuler sur tout le territoire de la commune de CLEON.

**Article 2e :** Le numéro d'ordre affecté au véhicule de Monsieur David VALTIER est le n° 1.

**Article 3e :** Monsieur le Commissaire de Police d'Elbeuf, Madame la Directrice Générale des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime.

**Article 4<sup>e</sup> :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la ville.

Fait à CLEON, le 04 janvier 2023

Le Maire,

Frédéric MARCHE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Autorisation pour taxi Valtier année 2023

**Date de transmission de l'acte :** 10/01/2023

**Date de réception de l'accusé de réception :** 10/01/2023

**Numéro de l'acte :** 2023-002 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 076-217601780-20230104-2023-002-AR

**Date de décision :** 04/01/2023

**Acte transmis par :** Chahinaz FOUGHALI

**Nature de l'acte :** Actes réglementaires

**Matière de l'acte :** 6. Libertés publiques et pouvoirs de police  
6.1. Police municipale